

# Éditorial

Une si longue absence... Après un an de silence, les Cahiers de l'ORHL reparaissent de nouveau. Si la forme est quelque peu revue, la ligne éditoriale reste la même : partager et faire connaître les travaux de l'ORHL et l'actualité des politiques et des marchés du logement dans la région. L'État, la Région, les collectivités locales et les professionnels du logement et du bâtiment sont tous concernés par ces forts enjeux.

L'actualité législative et réglementaire dans le domaine du logement ne connaît pas de répit. Une nouvelle loi « logement » est devant le Parlement, les travaux du Grenelle de l'Environnement se traduisent également par des projets de lois qui concerneront bien évidemment la question du logement, grand consommateur d'énergie. Mais le mouvement est lancé, les idées sur l'économie d'énergie, l'utilisation rationnelle de l'eau et la limitation des déplacements fusent et des solutions émergent et se mettent en œuvre. L'État, les collectivités locales et les professionnels du logement et du bâtiment sont mobilisés.

Comme toujours, ce cahier permet de faire le point sur les travaux conduits par l'Observatoire : la localisation du Prêt à Taux Zéro, la pression foncière, la mise en œuvre du Plan de Cohésion Sociale... Il est également l'occasion de présenter les activités des ateliers de l'Observatoire mis en place en 2007 (Logement des jeunes, Habitat et développement durable, Copropriétés dégradées, Club des opérateurs fonciers). Le « dossier » de ce cahier est consacré au Droit Au Logement Opposable.

En effet, le Droit Au Logement Opposable est entré dans la vie quotidienne. Plus qu'un droit abstrait, on constate une mobilisation de tous, bien sûr pour mettre la loi en œuvre sous ses aspects juridiques que sont les recours et les décisions mais surtout, et c'est là le vrai sens de la loi, pour trouver le plus en amont possible des solutions humaines et effectives à cette crise du logement accessible qui sévit aujourd'hui. Ce cahier est l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre en Rhône-Alpes après six mois d'exercice si l'on peut dire, et le sujet ne sera pas clos... nous y reviendrons.

Bonne lecture ! L'équipe de rédaction attend bien sûr vos réactions et vos suggestions pour faire de ces Cahiers, ce lien de la connaissance sur ce domaine de l'habitat et du logement, si important pour la vie de nos concitoyens.

Michel Prost  
Responsable du service Habitat Logement  
et Statistiques à la DRE

RHÔNE-ALPES  
AIN  
ARDÈCHE  
DRÔME  
ISÈRE  
LOIRE  
RHÔNE  
SAVOIE  
HAUTE-SAVOIE



Observatoire Régional  
de l'Habitat et du Logement  
Rhône-Alpes